



Bulletin Officiel

N° 3873 Lundi 13 Juin 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUES DU CMF

تذكير بمتضييات الفصل 4 من المرسوم عدد 28 لسنة 2011 المؤرخ في 18 أفريل 2011 والمتعلق بإجراءات جبائية ومالية لمساندة الاقتصاد الوطني	2
تذكير لشركات المساهمة العامة	2

RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APE

REPRISE DE LA COTATION SUR LE TITRE SOTETEL	3
---	---

AVIS DES SOCIETES

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	3
-----------------------------	---

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES – SOTUVER -	4-6
---	-----

PROJET DES RESOLUTIONS

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT – STEQ - AGO	7-8
--	-----

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT – STEQ - AGE	9
--	---

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

SOCIETE IMMOBILIÈRE ET DE PARTICIPATIONS - SIMPAR -	9
---	---

SICAV L'EPARGNANT	10
-------------------	----

COURBE DES TAUX	10
-----------------	----

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	11-12
---------------------------------------	-------

ANNEXE I

états financiers consolidés arrêtés au 31 decembre 2010 SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT – STEQ -	
---	--

اعلام

تذكّر هيئة السوق المالية أنّ الفصل 4 من المرسوم عدد 28 لسنة 2011 المؤرخ في 18 أفريل 2011 والمتعلق بإجراءات جبائية ومالية لمساعدة الاقتصاد الوطني، قد رقع في الحد الأقصى القابل للطرح بالنسبة إلى الأشخاص الطبيعيين اللذين يودعون أموالا في حسابات الإدخار في الأسماء من 20 ألف دينار إلى 50 ألف دينار. مع العلم أن الضريبة الدنيا المحددة ب 60% من الضريبة على الدخل دون اعتبار الطرح تبقى مستوجبة.

ويطبق الإجراء على المداخيل المحققة بعنوان سنة 2010 المتصريح بها سنة 2011 وعلى مداخيل السنوات اللاحقة.

2011 - AC - 16

بلاغ هيئة السوق المالية

تذكّر هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة أنه يتّعّن عليها طبقا لأحكام الفصل 36 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلّق بالمساهمة العامة، إعلام العموم وفي أقصر الأجال بواسطة بلاغ صادر في صحفة يومية وفي النشرية الرسمية لهيئة السوق المالية وفي نشرية بورصة الأوراق المالية بتونس بكل حدث هام من شأنه إذا بلغ إلى العموم، أن يكون له أثر ذو أهمية نسبية على سعر أو قيمة أوراقها المالية. وبصفة خاصة وباعتبار أنّ الأمر يتعلّق بمعطيات من شأنها التأثير على الوضعية المالية وعلى نتائج الشركة، فإن شركات المساهمة العامة مدعوّة إلى إعلام العموم بكل معلومة تتعلّق بنتيجة أعمال خالية المتابعة التي تم عند الاقتضاء إرضاها.

كما أن هذه الشركات مدعوّة إلى تقديم عرض لآفاقها المستقبلية المحينة صلب التقرير السنوي حول التصرف في الشركة لسنة 2010، وعليها عند الاقتضاء تحليل الفوارق مقارنة بالتقديرات التي سبق نشرها.

2011 - AC - 5

COMMUNIQUÉ DU CMF

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne qu'en vertu des dispositions de l'article 36 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de porter à la connaissance du public, par voie de communiqué dans un journal quotidien, dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans le bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans les plus brefs délais, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres de ces sociétés. Plus particulièrement, et s'agissant d'éléments qui seraient de nature à impacter la situation financière et les performances de la société, lesdites sociétés sont invitées à porter à la connaissance du public toute information relative aux résultats des travaux de cellule de suivi mise en place à cet effet, le cas échéant.

Les sociétés faisant appel public à l'épargne sont également appelées à exposer au niveau du rapport annuel sur la gestion relatif à l'exercice 2010, les perspectives d'avenir actualisées, et à analyser les écarts, le cas échéant, avec les prévisions annoncées antérieurement.

2011 - AC - 5

COMMUNIQUE DU CMF

A la demande du CMF, la SOTETEL a transmis le projet des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire rectifié au niveau de sa première résolution portant sur la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 5 DT. Le CMF a, par conséquent, décidé de reprendre la cotation du titre SOTETEL le mardi 07 juin 2011.

2011 - AC - 18

AVIS DES SOCIETES

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS

Fonds Commun de Placement
régi par le code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001
Agrement du CMF n° 04/2011
du 09 février 2011

La Compagnie Gestion & Finance (CGF) - intermédiaire en Bourse porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS aura lieu le mardi **14 juin 2011**.

FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination	: FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS
Siège social	: 06, rue Jamel Eddine Al Afghani 1002 Tunis
Forme juridique	: Fonds Commun de Placement
Type	: FCP mixte dédié exclusivement aux titulaires de comptes CEA
Durée	: 99 ans
Objet Social	: La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds propres
Législation applicable	: Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif.
Montant des fonds	: 100.000 dinars divisés en 10.000 actions de 10 dinars chacune.
Date d'agrément	: 09 février 2011
Promoteurs	: CGF - intermédiaire en Bourse et BTE
Gestionnaire	: CGF - intermédiaire en Bourse
Dépositaire	: BTE
Distributeurs	: CGF - intermédiaire en Bourse et BTE

Prix de souscription et de rachat : Le prix de souscription est égal à la valeur liquidative nette de toutes commissions (en franchise totale de droit d'entrée).

Le prix de rachat est égal à la valeur liquidative diminuée d'une commission de rachat (droit de sortie) pour ceux qui procèderont au rachat d'une partie ou de la totalité de leurs parts selon les proportions suivantes :

- 5 % pour les sorties avant cinq années de la date de souscription
- 0 % pour tout rachat réalisé au delà de cinq ans.

Pour plus d'informations sur FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 02 juin 2011, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.

2011 - AC - 19

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-

Siège social : Z.I. Djebel Ouest 1111- Bir Mchargua Zaghouan.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 03 juin 2011, la Société Tunisienne de Verreries- SOTUVER- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- LES RESOLUTIONS ADOPEES

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire Aux Comptes relatifs à l'exercice 2010, approuve sans aucune réserve celui du Conseil ainsi que les états financiers de l'exercice 2010.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire Aux Comptes sur les conventions prévues par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'affectation du résultat tel que proposé par le Conseil d'Administration :

Résultat de l'exercice 2010	6 133 340
Résultat reporté 2009	3 596 049
Bénéfice distribuable	9 726 389
Réserve légale (10% du capital - réserves déjà constituées)	272 921
Dividende statutaire (6%)	757 950
Super dividende (19%)	2 400 175
Report à nouveau	6 298 343

Les dividendes de l'exercice 2010 sont ainsi fixés à 250 millimes par action de nominal de 1 dinar. L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes à partir du 27/06/2011.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier définitif et sans réserves au Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2010.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer l'enveloppe nette des jetons de présence pour l'exercice 2010 à trente mille dinars.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

- Suite -

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération nette des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2010 à cinq mille dinars par membre.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Septième Résolution :

Le conseil d'administration constatant que le mandat de l'actuel Commissaire Aux Comptes arrive à expiration, propose de désigner en cette qualité, la société «GS Audit & Advisory» représentée par Mr Sami Menjour pour la prochaine mandature, qui prendra fin lors de la tenue de l'Assemblée Générale des Actionnaires, statuant sur l'exercice 2013

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tout pouvoir au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE

**BILAN ARRETE AU 31 decembre 2010
APRES AFFECTATION DU RESULTAT 2010**

ACTIF	NOTES	31/12/2010	31/12/2009	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2010	31/12/2009	(En Dinars Tunisiens)
ACTIFS NON COURANTS		25 781 761	23 396 645	CAPITAUX PROPRES				24 004 309
Actifs Immobilisés								21 793 896
Immobilisations Incorporelles	(1)	283 805	160 480	Capital Social	(8)	12 632 500	12 632 500	
Moins : Amortissements		-149 058	-110 213	Réserves	(9)	2 793 825	2 516 154	
		134 747	50 267	Résultats Reportés		6 298 343	3 847 675	
Immobilisations Corporelles	(1)	50 423 616	49 393 813	Subventions d'investissement	(10)	2 279 641	2 797 566	
Moins : Amortissements		-25 273 358	-26 544 191					
		25 150 258	22 849 622					
Immobilisations Financières	(1)	577 192	577 192	Capitaux Propres avant Résultat		24 004 309	21 793 896	
Moins : Provisions		-80 436	-80 436					
		496 756	496 756	Résultat de l'exercice		0	0	
Total des Actifs Immobilisés		25 781 761	23 396 645					
Autres Actifs non courants	(2)	0	0	PASSIFS				18 034 920
ACTIFS COURANTS		16 257 468	17 470 671					16 546 920
Stocks	(3)	9 401 181	8 663 353					
Moins : Provisions		-558 552	-401 228	PASSIFS NON COURANTS	(11)	3 942 337	3 974 709	
		8 842 629	8 262 125					
Clients et comptes rattachés	(4)	6 546 791	6 412 428	Emprunts		3 621 570	3 744 651	
Moins : Provisions		-2 212 558	-2 167 188	Provisions		320 766	230 058	
		4 334 233	4 245 240	PASSIFS COURANTS		14 092 583	15 098 711	
Autres actifs courants	(5)	1 692 925	1 679 351					
Moins : Provisions		-149 621	-146 249	Fournisseurs et comptes rattachés	(12)	3 117 600	4 264 395	
		1 543 304	1 533 102	Autres passifs courants	(13)	4 723 058	4 154 064	
Placements et autres actifs financiers	(6)	0	300 000	Concours Bancaires et autres passifs financiers	(14)	6 251 925	6 680 252	
Liquidités	(7)	1 537 302	3 130 204					
Total des Actifs		42 039 229	40 867 315	Total des Capitaux propres & Passifs		42 039 229	40 867 315	

- Suite -

III- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES**Evolution des capitaux propres**

Désignation	Capital	Réserve légale	Fond social	Résultats reportés	Subvention d'investissement	Autres réserves	Subvention inscrite au résultat	Réserve spéciale réinvesti	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2009 avant affectation	12 632 500	684 166	521 752	557 093	2 797 566	200 000	-	-	808 824	6 123 245	24 320 396
Résultats reportés				3 290 582						-3 290 582	-
Distribution des dividendes										-2 526 500	- 2 526 500
Réserve légale		306 163								- 306 163	-
Fond Social											-
Actions propres											-
Réserve de réinvestissement											-
Amortissement de la subvention											-
Augmentation du capital											-
Solde au 31/12/2009 après affectation	12 632 500	990 329	521 752	3 847 675	2 797 566	200 000	-	-	808 824	-	21 793 896
Solde au 31/12/2010 avant affectation	12 632 500	990 329	521 752	3 596 049	2 279 641	200 000	-	-	808 824	6 133 340	27 162 435
Résultats reportés				2 702 294						-2 702 294	-
Distribution des dividendes										-3 158 125	- 3 158 125
Réserve légale		272 921								- 272 921	-
Fond Social											-
Actions propres											-
Réserve de réinvestissement					-						-
Amortissement de la subvention											-
Augmentation du capital											-
Solde au 31/12/2010 après affectation	12 632 500	1 263 250	521 752	6 298 343	2 279 641	200 000	-	-	808 824	-	24 004 310

AVIS DES SOCIETES

Projet des résolutions

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT « S.T.E.Q. »
Siège social : 5, Rue 8063 – Zone industrielle Charguia I

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 24 juin 2011.

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 Décembre 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, dans son intégralité, le dit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport général du Commissaire aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, dans leur intégralité, les états financiers de la Société, états arrêtés au 31 Décembre 2010.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du Rapport spécial du Commissaire aux comptes portant sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales et approuve l'ensemble des conventions passées dans ce cadre au cours de l'année 2010.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne, aux Administrateurs de la Société, quitus entier, définitif, irrévocabile et sans réserve, pour leur gestion au titre de l'exercice 2010.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer, aux Administrateurs de la Société, des jetons de présence d'un montant de Mille (1.000,000) Dinars brut par Administrateur au titre de l'exercice 2010.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration pour répartir le résultat de l'exercice 2010 comme suit :

Résultat net de l'exercice	1 002 721,507 D
Report à nouveau bénéficiaire	3 266 234,077 D
Bénéfice avant prélèvement de la réserve légale	4 268 955,584 D
Prélèvement au titre de la Réserve légale	0,000 D
Réserve spéciale de réinvestissement	180 000,000 D
Bénéfice distribuable	4 088 955,584 D
Dividende (10%)	700 000,000 D
Total des Résultats répartis	880 000,000 D
Résultats reportés	3 388 955,584 D

- Suite -

Soit un dividende de 0,500 dinar par action (10% du nominal de l'action) .

Les dividendes seront mis en paiement le.....

Les dividendes revenant aux actions rachetées par la STEQ, dans le cadre du programme de régulation du titre, seront logés, conformément à l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, dans le compte « Report à nouveau ».

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

SEPTIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et examiné les états financiers consolidés de la STEQ, relatifs à l'exercice 2010, et après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes relatif aux mêmes états, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport et lesdits états dans leur intégralité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en qualité de Commissaire aux comptes pour la certification des comptes individuels et consolidés de la société et ce pour une durée de trois (3) ans s'achevant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des Administrateurs suivants : Monsieur Jamel AREM, Monsieur Mohamed Walid AREM et Monsieur Mehdi AREM et ce pour une période de trois (3) ans s'achevant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler, pour une durée de trois (3) ans, l'autorisation accordée au Conseil d'Administration pour l'intervention, au niveau du marché financier, en vue de réguler le cours des titres STEQ et ce dans le cadre des dispositions de l'Article 19 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère, autant que besoin, tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extraits certifiés conformes du procès verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes les formalités ou tous les dépôts prescrits par la législation en vigueur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

AVIS DES SOCIETES

Projet des résolutions

SOCIETE TUNISENNE D'EQUIPEMENT « S.T.E.Q. »

Siège social : 5, Rue 8063 – Zone industrielle Charguia I

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra en date du 24 juin 2011.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de transférer le siège social de la société du 5 Rue 8603 Zone Industrielle Charguia I au n° 8 Rue 8601 Zone Industrielle Charguia I et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

ARTICLE 4 : Siège Social

« Le siège social est fixé au **8 Rue 8601 Zone Industrielle Charguia I**.

Il pourra être transféré en tout autre lieu en vertu d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires. »

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère, autant que besoin, tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extraits certifiés conformes du procès verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes les formalités ou tous les dépôts prescrits par la législation en vigueur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

2011 - AS - 647

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATION

- SIMPAR -

Siège social : 14, rue Masmouda – Mutualleville -1082-

La Société Immobilière et de Participation - SIMPAR - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **lundi 27 juin 2011 à 11h**, à la Maison de l'Entreprise, avenue Principale -1053- Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2010 et présentation des comptes du dit exercice.
- Lecture des rapports des Commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice 2010.
- Approbation s'il y a lieu du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2010.
- Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2010.
- Affectation des bénéfices de l'exercice 2010.
- Nomination d'un nouvel Administrateur en remplacement d'un autre.
- Fixation de l'enveloppe des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration et la rémunération des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2010.
- Approbation s'il y a lieu du rapport d'activité et des états financiers consolidés au 31 Décembre 2010.
- Renouvellement de l'autorisation accordée dans le cadre de l'article 19 de la loi 94-117 tel que modifié par l'article 7 de la loi 99-92 du 17 Août 1999.

2011 - AS - 648

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
SICAV L'EPARGNANT
Société d'investissement à capital variable

Régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001- JORT n° 59

Agrément du Ministre des Finances du 21 décembre 1996

Siège social : Siège social : Rue Hédi Nouira - Tunis

DEUXIEME CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Les actionnaires de SICAV L'EPARGNANT sont invités à se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire le mardi 28 juin 2011 à 10 heures du matin à l'immeuble de la Société Tunisienne de Banque, Cité des Sciences, 34 Rue Hédi Karray – El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Mise à jour des statuts de la société conformément à la législation en vigueur.

 2011 - AS - 649

AVIS

COURBE DES TAUX DU 13 JUIN 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,573%		
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,573%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,605%	999,448
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,616%	
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		4,733%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,743%	1 008,600
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,751%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		4,768%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012	4,790%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,165%		996,937
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,349%	1 015,543
TN0008000143	BTA 10 ans "7,5% 14 Avril 2014"		5,509%	1 050,561
TN0008000127	BTA 12 ans "8,25% 9 juillet 2014"		5,583%	1 073,110
TN0008000184	BTA 10 ans "7% 9 février 2015"		5,768%	1 039,046
TN0008000267	BTA 7 ans "5,25% mars 2016"	6,109%		964,947
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,117%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,128%	1 030,341
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,148%	
TN0008000275	BTA 10 ans "5,5% mars 2019"		6,152%	960,175
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,197%	1 053,934
TN0008000291	BTA 12 ans "5,6% août 2022"	6,201%		951,991

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	135,352	137,244	137,273		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,838	12,023	12,026		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,214	1,230	1,231		
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	32,630	33,172	33,181		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	44,802	45,480	45,492		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne							
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	163,775	147,156	146,903		
7 FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	669,080	522,218	519,075		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	140,431	118,067	118,224		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	130,841	119,655	119,599		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	116,956	110,581	110,519		
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	115,164	108,104	108,038		
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	109,195	86,226	86,204		
13 FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	165,054	150,062	149,552		
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06-sept-10	95,368	90,826	100,077		
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09-mai-11	-	100,068	90,698		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MANAGEMENT	30-mars-07	1 209,680	1 227,858	1 230,334		
17 FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	2 218,986	2 107,877	2 116,062		
18 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	122,479	103,172	104,179		
19 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	122,906	114,243	114,696		
20 FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 153,132	1 148,864	1 149,985		
21 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	129,272	110,430	111,509		
22 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	14,956	13,401	13,480		
23 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 844,815	5 554,404	5 570,683		
24 FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 613,950	6 437,398	6 493,280		
25 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,293	2,006	2,031		
26 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,846	1,719	1,729		
27 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,162	0,992	1,003		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL
			Date de détachement du coupon	Montant			
SICAV OBLIGATAIRES							
28 SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	31/05/11	4,160	108,201	105,799	105,827
29 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	23/03/11	3,758	104,529	102,331	102,365
30 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	15/03/11	3,741	105,198	103,123	103,157
31 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	10/05/11	3,719	103,030	101,048	101,048
32 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07-mai-07	04/04/11	4,309	103,814	101,214	101,242
33 SICAV AXIS TRÉS ORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	30/05/11	3,301	107,102	105,407	105,429
34 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	09/05/11	3,997	103,928	101,696	101,726
35 SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	18/04/11	3,925	103,973	101,805	101,836
36 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	18/04/11	3,882	104,106	101,948	101,980
37 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	105,976	107,455	107,481
38 GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	16/05/11	4,000	102,920	100,598	100,626
39 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	21/03/11	4,067	104,302	102,010	102,043
40 FINAO SICAV	FINACORP	11-févr-08	31/05/11	3,622	104,065	102,048	102,075
41 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	19/05/11	3,588	106,546	104,580	104,610
42 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MACSA	20-mai-02	11/04/11	3,798	106,200	103,923	103,949
43 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	27/05/11	2,720	102,642	101,308	101,331
44 SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	27/04/11	3,597	102,948	100,924	100,952
45 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/11	3,910	104,540	102,269	102,297
46 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	16/05/11	3,915	102,457	100,294	100,326
47 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	25/05/11	6,167	106,156	101,472	101,496
48 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	27/05/11	3,415	104,166	102,138	102,160
49 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	16/05/11	3,963	102,745	100,500	100,530
50 AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/11	3,777	104,552	102,327	102,355
51 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	27/05/11	3,497	104,763	102,824	102,860
52 ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	25/05/11	3,291	102,001	100,182	100,209

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE**

53	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,370	10,536	10,327	10,330
54	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	23/05/11	4,084	104,067	101,678	101,170
55	FCP HELION MONEO	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	100,861	100,888

FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE

56	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-fevr-08	06/06/11	4,185	102,112	99,597	99,665
----	---------------------------	-----	------------	----------	-------	---------	--------	--------

SICAV MIXTES

57	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	31/05/11	0,880	75,602	69,902	69,877
58	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	2,808	155,524	138,096	138,096
59	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 366,906	1 366,906
60	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	18/04/11	2,720	112,581	104,644	104,755
61	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	18/04/11	1,563	116,359	107,746	107,767
62	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	09/05/11	0,755	95,575	81,979	82,441
63	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	21/03/11	0,375	16,523	15,809	15,798
64	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	27/04/11	4,334	277,442	246,832	246,745
65	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	16/05/11	2,012	51,249	43,891	43,936
66	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 047,178	2 049,234
67	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	12/05/11	1,386	78,987	71,685	71,751
68	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	10/05/11	1,293	58,113	54,595	54,600
69	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	25/05/11	1,516	103,331	96,968	96,918
70	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	25/05/11	1,992	113,779	105,360	105,247
71	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	25/05/11	0,115	110,018	96,131	96,046

FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE

72	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,210	11,692	11,268	11,279
73	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,160	12,686	11,994	12,002
74	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,030	16,636	15,462	15,470
75	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,270	17,197	15,202	15,199
76	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	10/05/11	0,102	12,356	11,043	11,043
77	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	28/04/11	0,942	128,457	104,890	105,033
78	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	131,919	118,837	118,844
79	BNAC CONFiance FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	127,744	122,773	122,887
80	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	27/05/11	0,137	20,621	18,334	18,282

FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE

81	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	08/06/11	3,925	102,358	100,396	96,580
82	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	107,368	104,230	104,226
83	FCP AMEN CEA	Amen Invest	28-mars-11	-	-	-	100,056	100,564
84	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	18/04/11	3,064	150,176	128,931	129,392
85	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	06/06/11	0,045	10,417	9,595	9,673
86	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	06/06/11	1,870	123,909	108,148	108,355
87	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	06/06/11	3,135	117,002	110,016	110,101
88	FCP ACTIONS DEFENSIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	99,318	99,379
89	FCP ACTIONS PROACTIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	98,490	98,462
90	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	30/05/11	0,011	184,646	175,867	175,495
91	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	30/05/11	0,195	162,241	156,716	156,624
92	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	30/05/11	2,611	140,166	137,632	137,650
93	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	30/05/11	177,508	10 740,784	9 623,602	9 626,785
94	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	192,968	185,189	184,562
95	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04-oct-10	-	-	109,114	121,882	122,073
96	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 439,547	1 317,411	1 325,057
97	FCP CAP SAFA	SMART Asset Management	27-mai-11	-	-	-	100,035	100,070
98	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	107,049	94,356	95,956
99	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	107,735	107,236	107,707
##	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	31/05/11	71,680	10 395,971	9 591,279	9 606,298

BULLETIN OFFICIEL**DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -
e-mail : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

IMPRIMERIE
du
C M F

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE TUNISEENNE D'EQUIPEMENT « S.T.E.Q. »
Siège social : 5, Rue 8063 – Zone industrielle Charguia I

La Société Tunisienne d'équipement - STEQ- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 juin 2011. Ces états sont accompagnés du rapport général du commissaire aux comptes, Mr. Fethi NEJI.

Bilan Consolidé
Arrêté au 31-12-2010
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2010	31/12/2009
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1	596 708	454 689
moins : amortissements		-191 871	-43 006
		404 838	411 683
Ecart d'acquisition	2	2 729 356	1 695 414*
moins: amortissements		-655 554	-513 526
		2 073 802	1 181 888
Immobilisations corporelles	3	24 234 733	17 516 599
moins : amortissements/provisions		-4 400 761	-4 135 345
		19 833 972	13 381 254
Immobilisations financières	4	15 295 880	3 349 917
moins : provisions		-1 232 642	-700 623
		14 063 239	2 649 294
Total des actifs immobilisés		36 375 850	17 624 120
Autres actifs non courants	5	368 385	232 802
Total des actifs non courants		36 744 234	17 856 922
ACTIFS COURANTS			
Stocks	6	21 335 150	18 090 247
moins: provisions sur stocks		-2 117 592	-1 757 751
		19 217 558	16 332 496
Clients et comptes rattachés	7	16 028 721	17 953 419
moins: provisions		-2 823 740	-2 721 832
		13 204 981	15 231 587
Autres actifs courants	8	5 467 661	4 538 392
Provision sur AAC		-701 603	-233 938
		4 766 058	4 304 454
Placements et autres actifs financiers	9	7 071 188	8 312 543
Provision		-156 225	-1 282 767
		6 914 963	7 029 776
Liquidités et équivalent de liquidités	10	1 141 520	947 280
Total des actifs courants		45 245 080	43 845 592
TOTAL DES ACTIFS		81 989 314	61 702 514

(*) Données retraitées (cf : III - Note 2 : Ecart d'acquisition)

Bilan Consolidé
Arrêté au 31-12-2010
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Notes 31/12/2010 31/12/2009

CAPITAUX PROPRES

Capital social	7 000 000	7 000 000
Réserves consolidées	9 262 642	8 075 096*
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	16 262 642	15 075 096
Résultat consolidés	2 813 351	2 939 390

Total des capitaux propres du groupe avant affectation 11 19 075 994 18 014 485

Intérêt des minoritaires 12 2 461 106 2 770 985

PASSIFS

PASSIJS NON COURANTS

Emprunts	13	25 107 087	10 746 060
Autres passifs non courants	14	46 898	3 476
Provisions	15	399 576	273 265

Total des passifs non courants 25 553 561 11 022 801

PASSIFS COURANTS

Fournisseurs et comptes rattachés	16	11 204 608	11 816 872
Autres passifs courants	17	6 376 496	4 147 226
Concours bancaires et autres passifs financiers	18	17 317 550	13 930 145

Total des passifs courants **34 898 654** **29 894 243**

Total des passifs **60 452 215** **40 917 044**

TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

Etat de résultat consolidé
Arrêté au 31-12-2010
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Revenus	19	87 463 667	78 374 978
Coût des ventes	20	67 741 502	61 496 763
Marge brute		19 722 165	16 878 215
Autres produits d'exploitation	21	12 415	8 699
Frais de distribution	20	4 264 339	3 362 109
Frais d'administration	20	7 636 156	6 095 402
Autres charges d'exploitation	20	2 653 072	2 149 471
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 181 012	5 279 932
Charges/ Produits financières nettes	22	-3 032 138	-3 128 324
Produits des placements	23	166 610	228 669
Autres gains ordinaires	24	1 868 381	1 360 142
Autres pertes ordinaires	25	-36 007	-11 750
Part du groupe dans les titres mise en équivalence		0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		4 147 859	3 728 668
Impôts sur les bénéfices calculés sur le résultat des activités ordinaires		1 032 121	479 923
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPÔT		3 115 738	3 248 744
Eléments extraordinaire (Gains/Pertes)			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		3 115 738	3 248 744
Effets des modifications comptables (net d'impôts)		0	0
RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLE		3 115 738	3 248 744
Résultat du Groupe		2 813 351	2 939 390
Résultat Hors Groupe		302 387	309 354

Etat de flux de trésorerie consolidé
Arrêté au 31-12-2010
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Opérations entraînant un flux d'exploitation			
Encaissements reçus des clients		102 704 673	89 531 449
Sommes versées aux fournisseurs		73 851 650	65 105 936
Sommes versées au personnel		5 147 224	4 175 384
Commission & Intérêts payés		3 103 376	2 509 671
Paiement à l'Etat		16 659 940	14 791 103
Impôts payés		0	14 848
Autres Encaissements		1 752 605	171 846
Autres Décaissements		1 736 083	1 777 471
Total flux liés à l'exploitation	26.1	3 959 005	1 328 881
Opérations entraînant un flux d'investissement			
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		5 567 925	5 947 308
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations financières		14 329 701	11 626 918
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		94 390	762 134
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		3 687 729	9 626 424
Dividendes encaissés		0	124 214
Total flux liés à l'investissement	26.2	-16 115 507	-7 061 454
Opérations entraînant un flux de financement			
Dividendes et autres distributions		767 286	1 000 976
Encaissements provenant d'emprunts		56 973 164	24 808 676
Remboursement d'emprunts		47 190 519	21 562 704
Dividendes encaissés		0	0
Encaissements suite à l'émission d'actions		1 120 569	770 000
Autres encaissements		23 200	5 698
Autres décaissements		400	96 380
Total flux liés au financement	26.3	10 158 728	2 924 314
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalent de liquidités		0	0
Variation de trésorerie		-1 997 775	-2 808 259
Variation de trésorerie due au changement du périmètre de consolidation	26.3	-172 313	
Trésorerie au début de l'exercice		-970 471	1 837 789
Trésorerie à la fin de l'exercice		-3 140 559	-970 471

Notes aux états financiers consolidés

I. GENERALITES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

1. Définition du Pôle STEQ :

Le pôle STEQ se compose des filiales suivantes :

Sociétés	Siège social	Régime juridique	Activité principale
STEQ	8, Rue 8601, zone industrielle Charguia I-Tunis	SA	Commerce en gros des pièces détachées
PIMA	34, Rue Ali darghouth 1001-Tunis	SA	Commerce en détail des engins pour travaux et des Pièces de moteurs Industriels et Agricoles
EXPRESS ASCENSEUR	99, Rue Housine Bouzaienne 1001-Tunis	SARL	Vente et installation des ascenseurs
SHAMSY	Zone Industrielle 8030 Grombalia – Tunisie	SARL	Recherche, conception, fabrication, assemblage, commercialisation, installation et service après vente de produits d'économie et de maîtrise de l'énergie
TUBTEC	Zone Industrielle Bir M'Chargua Gare – Zaghouan	SARL	Fabrication de tout type de tuyaux, tubes, ouvrages et accessoires de montage en matière plastique, métallique ou composite ainsi que leur commercialisation.
BATIMA	Zone Industrielle Bir El Kasaa 03 Ben Arous	SARL	Commerce, Achat, Vente, Importation et Exportation des pièces, Equipements et matériels industriels, agricoles et de bâtiment ainsi que la réparation d'engins et autres
EXPRESS INTERNATIONALE	34, Rue Ali darghouth 1001-Tunis	SARL	Exportation et Importation de marchandises et de produits, ainsi que tout genre d'opération de négoce international et de courtage
KOKET	34, Rue Ali darghouth 1001-Tunis	SARL	Promotion Immobilière
MAISON TEMMIMI	8, Rue 8601 Z.I La Charguia 2035 Tunis Carthage	SARL	Etudes et travaux de menuiserie, ébénisterie, équipements hôteliers et administratifs, agencement de toutes nature et en général tous travaux de bois
EXPERT OTO	8, Rue 8601 Z.I la Charguia 2035 Tunis Carthage	SARL	Commerce en gros des pièces détachées (parebrises et carrosserie)
BAYA DISTRIBUTION	05, Rue 8603 Z.I La Charguia 2035 Tunis Carthage	SARL	Distribution et commercialisation en gros d'équipement électroménager et appareillage électriques
BAYA COMPANY	70, Rue 8603 Z.I La Charguia 2035 Tunis Carthage	SARL	Importation, Installation, maintenance et la vente de toutes machines et matériel électriques, mécaniques et hydrauliques

PATRIMOINE	05, Rue 8603 Z.I La Charguia 2035 Tunis Carthage	SARL	Pilotage et conseil dans le domaine du bâtiment et de la construction
BAGNOLE	08, Rue 8601 Z.I La Charguia 2035 Tunis Carthage	SARL	Entretien mécanique, électrique et de tôlerie, expertise, diagnostic et réparation de tous types d'automobile ainsi que la vente en détail des pièces de rechanges

2. Référentiel comptable :

Les états financiers consolidés du groupe STEQ sont établis conformément aux **principes comptables généralement admis en Tunisie**. Il s'agit notamment de la norme comptable n°35 relative aux états financiers consolidés, la norme comptable n°38 relative aux regroupements d'entreprises et la norme comptable n° 36 relative aux participations dans des entreprises associées.

3. Périmètre de consolidation :

Outre les comptes de la STEQ, société mère du groupe, les états financiers consolidés comprennent les comptes de ses filiales **PATRIMOINE, SHAMSY, KOKET, EXPRESS INTERNATIONALE, MAISON TEMMIMI, BAYA DISTRIBUTION, PIMA et EXPERT OTO** ainsi que de ceux des filiales de ces deux dernières, en l'occurrence **EXPRESS-ASCENSEUR, TUBTEC, BATIMA, BAYA COMPANY et BAGNOLE**.

Les pourcentages de contrôle et d'intérêt dans les sociétés incluses dans le périmètre sont déterminés comme suit :

Détermination des % de contrôle et d'intérêt du groupe

Sociétés	% de Contrôle		Type de Contrôle		% d'intérêt		Méthode de consolidation	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
STEQ	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	97,18%	98,20%	IG	IG
SHAMSY	77,77%	99,98%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	73,03%	98,18%	IG	IG
EXPRESS ASCENSEUR	99,28%	99,28%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	85,73%	82,20%	IG	IG
KOKET	81,96%	77,12%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	78,17%	73,64%	IG	IG
EXPRESS INTERNATIONALE	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	73,29%	72,28%	IG	IG
PIMA	88,85%	84,31%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	86,35%	82,80%	IG	IG
TUBTEC	87,01%	82,46%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	74,76%	67,99%	IG	IG
BATIMA	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	86,04%	82,50%	IG	IG
MAISON TEMMIMI	81,74%	81,74%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	79,44%	80,27%	IG	IG
WIFEK AFRIQUE DES TRAVAUX	N/A	60,00%	Hors périmètre	Contrôle exclusif	N/A	49,32%	N/A	IG
PATRIMOINE	99,77%	N/A	Contrôle exclusif	Hors périmètre	96,96%	N/A	IG	N/A
BAYA DISTRIBUTION	100,00%	N/A	Contrôle exclusif	Hors périmètre	90,91%	N/A	IG	N/A
EXPERT OTO	98,75%	N/A	Contrôle exclusif	Hors périmètre	95,96%	N/A	IG	N/A
BAGNOLE	50,00%	N/A	Contrôle exclusif	Hors périmètre	47,98%	N/A	IG	N/A
BAYA COMPANY	95,83%	N/A	Contrôle exclusif	Hors périmètre	82,54%	N/A	IG	N/A

4. Exclusion du périmètre de consolidation :

En application du paragraphe 11 de la norme comptable N° 35 relative aux états financiers consolidés, certaines sociétés- dont la STEQ détient la majorité du capital sont exclus du périmètre de la consolidation à savoir :

Sociétés	% de Contrôle	Motif
COPMER	60,00%	(1)
WIFEK AFRIQUE DES TRAVAUX (filiale Libyenne)	60,00%	(2)
TANIT ALGER (filiale Algérienne)	88,78%	(3)
MERIDIANA	35%	(3)

- (1) Le contrôle dans cette société est destiné à être temporaire. En effet, dans le cadre de l'organisation du groupe, la STEQ prévoit la cession de sa participation dans un avenir proche.
- (2) Sociétés soumise à des restrictions fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à l'investisseur.
- (3) La société TANIT ALGER, société installée, en ALGERIE a été exclue du périmètre de consolidation pour l'indisponibilité des documents comptables de celle-ci.

5. Méthodes de consolidation :

Les sociétés pour lesquelles le groupe exerce un **contrôle exclusif**, c'est la méthode de ***l'intégration globale*** qui a été suivie.

La méthode de l'intégration globale consiste à :

- Combiner ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Eliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale ;
- Identifier les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère;
- Identifier les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère ;
- Eliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.

6. Présentation des comptes :

Les états financiers sont présentés en Dinar Tunisien. Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels au 31 décembre 2010 des sociétés du Groupe.

7. Entrées dans le périmètre :

Lors de la prise de contrôle d'une nouvelle filiale, il est procédé à la réestimation des actifs, passifs et éléments de hors-bilan identifiables de l'entité, conformément aux méthodes retenues par la norme comptable n°38 relative au regroupement d'entreprises. La différence entre le coût d'acquisition des titres et le montant global de cette réestimation constitue l'écart résiduel d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs et négatifs sont amortis linéairement sur une période fixée en fonction des objectifs et des caractéristiques de l'acquisition et n'excédant pas 20 ans. En cas de cession partielle des titres, l'écart d'acquisition restant à amortir, qu'il soit positif ou négatif, est repris au prorata des titres cédés.

8. Opérations de crédit-bail preneur :

Les immobilisations d'exploitation financées au moyen de contrats de crédit-bail établis avant le 1^{er} janvier 2008 (crédit-bail preneur) sont retraitées en consolidation à l'actif du bilan consolidé conformément à la norme comptable internationale IAS 17 et NCT 41. Elles sont présentées au niveau de la rubrique « immobilisations corporelles ».

Les immobilisations exploitées dans le cadre de contrats de leasing, contrats conclus à partir du 1er janvier 2008, sont enregistrées dans les comptes individuels parmi les immobilisations corporelles de la société à leurs prix d'acquisition par les établissements de leasing en hors TVA déductible.

9. Opérations réciproques :

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les charges et produits réciproques d'importance significative sont éliminés dans leur totalité pour les entreprises intégrées de manière globale. Les dividendes intra-groupes, les provisions sur titres consolidés et les plus-values d'opérations de cession interne sont neutralisés en totalité.

10. Impôt sur les sociétés :

La charge consolidée d'impôt comprend :

- l'impôt exigible des différentes filiales calculé conformément à la législation fiscal en vigueur au 31-12-2010.
- les impôts différés provenant des décalages temporels provenant des écarts entre les valeurs comptables et fiscales d'éléments du bilan consolidé.

La compensation se fait pour les impôts différés actifs et passifs au sein d'une même entité fiscale. L'entité fiscale correspond soit à l'entité elle-même en l'absence d'intégration fiscale, soit au groupe fiscalement intégré s'il existe. La règle de prudence consiste à ne pas constater d'impôts différés actifs nets qui ne pourraient être effectivement utilisés dans l'avenir en réduction de la charge d'impôt globale. Il en résulte que le Groupe constate un impôt différé actif net par entité fiscale dès lors que ce net d'impôt différé ne résulte pas de déficits fiscaux ou dès lors que l'entité fiscale concernée n'a pas réalisé de pertes fiscales au cours des deux derniers exercices écoulés.

Le Groupe a appliqué la méthode du report variable pour déterminer le montant des impôts différés. Tous les décalages ont été retenus, sans actualisation, quelle que soit la date de récupération ou d'exigibilité.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés du Groupe sont élaborés à partir des comptes individuels des sociétés incluses dans le périmètre. Ceux-ci sont arrêtés selon les normes comptables définies par le système comptable des entreprises approuvé par l'arrêté du ministre des finances du

31 décembre 1996 et en conformité avec la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 et le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

2. Méthode d'évaluation

▪ Les immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Les logiciels ont été amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 3 ans.

▪ Ecart d'acquisition positif :

L'écart d'acquisition positif est l'écart de valeur constaté entre le coût d'acquisition des titres d'une société consolidée et les actifs et les passifs valorisés après affectation des plus-values latentes, à la date d'entrée en consolidation. Il est amorti sur une période de 20 ans.

▪ Ecart d'acquisition négatif :

L'écart d'acquisition négatif est l'excédent, à la date d'acquisition, de la part d'intérêt de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis sur le coût d'acquisition.

L'écart d'acquisition négatif doit être rapporté en résultat de la manière suivante :

- Si l'écart d'acquisition négatif correspondant à des pertes futures attendues, ce dernier est rapporté en résultant lorsque les pertes et les dépense future sont comptabilisées (rattachement des charges aux produits) ;
- Si l'écart d'acquisition négatif ne correspondant pas à des pertes futures attendues :
 - Le montant de l'écart d'acquisition négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être rapporté en produits sur une base systématique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ;
 - Le montant de l'écart d'acquisition négatif excédent la juste valeur des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisée immédiatement en produit.

▪ Les immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Toutes les immobilisations corporelles ont été amorties selon la méthode linéaire: les constructions sur 20 ans, le matériel de transport sur 5 ans, les installations matérielles et aménagements sur 10 ans et le matériel informatique sur 3 ans.

Les biens acquis en leasing avant le 1^{er} janvier 2008 ont été comptabilisés au niveau des comptes individuels des sociétés du groupe conformément aux dispositions des articles 1 à 15 de la loi 94-89 du 26/07/1994 relative au leasing, consacrant une approche patrimoniale et juridique pour la présentation et la prise en compte de ces biens.

Pour le besoin de l'établissement des états financiers consolidés, ces biens (acquis en leasing avant le 1^{er} janvier 2008) ont été retraités en adoptant l'approche économique de capitalisation et ce conformément à la convention comptable de la prééminence du fond sur la forme, prévue par le décret n° 96-2459 relatif au Cadre Conceptuel de la Comptabilité et à la Norme Comptable Internationale IAS 17 révisée, relative à la comptabilisation des contrats de leasing.

Ces biens ont été amortis selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de leasing.

Toutefois, dans le cadre d'homogénéisation du système comptable et fiscal, la loi de finances pour la gestion 2007 a abandonné l'ancien régime fiscal relative aux opérations de leasing prévu par l'article 15 de la loi 94-89; et elle a instauré un nouveau régime applicable à partir du 1er janvier 2008 afin de se conformer au principe de prééminence du fond sur la forme prévu par le cadre conceptuel du système comptable des entreprises tunisiennes et en attendant la naissance de la norme comptable relative aux opérations de location financement qui a vu le jour en 2008 par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008 portant approbation du norme comptable n° 41 (NCT 41) relative aux contrats de location.

Le nouveau régime ainsi introduit ne s'applique, pour les comptes individuels, qu'au titre des nouveaux contrats de leasing conclus à partir du premier janvier 2008.

▪ Le portefeuille titre

Les titres composant le portefeuille du groupe sont enregistrés à leur coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur historique. La valeur d'inventaire est en principe calculée par référence :

- ✓ A la quote-part des capitaux propres, modifiée pour tenir compte des éléments de valeur économique non-inscrits en comptabilité de la société représentée par le titre pour les titres non cotés à la BVMT.
- ✓ Au cours boursiers du 31-12-2010 pour les titres cotés à la BVMT.

▪ Les stocks et encours :

Pour la valorisation de ses stocks de marchandises, le groupe utilise la méthode du coût moyen pondéré. La marge intra-groupe étant éliminée.

▪ Prise en compte des revenus

Les revenus, quelle que soit l'activité qui les génère, sont pris en compte à la livraison. Le chiffre d'affaires consolidé est exprimé hors TVA après élimination des opérations intra-groupe.

▪ Conversion des dettes fournisseurs en devise

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur au 31-12-2010. La différence par rapport au montant présenté dans les états financiers est passée en résultat de change.

III. NOTES EXPLICATIVES DES RUBRIQUES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note 1: Immobilisations incorporelles

Désignation	Note	Valeur Brute 31/12/2010	Cumul Amort 31/12/2010	V.C. Nette 31/12/2010
Fonds Commerciaux	1-1	346 500	-10 000	336 500
Investissement de recherche et développement		37 872	-8 775	29 097
Logiciels		88 556	-57 007	31 549
Dépôt et marques		123 781	-116 089	7 692
Totaux		596 708	-191 871	404 838

Note 1-1 Fonds commerciaux :

Désignation	Valeur Brute
FC/ local Avenue de la république	264 000
FC/ local Sfax (Route de Gabès)	72 500
Autres FC	10 000
Total Fonds Commerciaux	346 500

Note 2: Écart d'acquisition

En DT

Désignation	Valeur Brute 31/12/2009	Retraitemen ^(*)	Valeur Brute 31/12/2009 Retraité	Sté entrée/sortie en/du périmètre 2010	Amortissement de l'écart d'acquisition négatif	Valeur Brute 31/12/2010	Taux d'amort	Cumul Amort 31/12/2009	Dotation/Reprise 2010	Cumul Amort 31/12/2010	V.C.Nette 31/12/2010
PIMA	1 212 578	0	1 212 578	59 321	0	1 271 899	5%	348 957	63 595	412 552	859 347
EXPRESS-ASCENSEUR	531 176	0	531 176	0	0	531 176	5%	159 353	26 559	185 912	345 264
KOKET	104 328	0	104 328	35 009	0	139 337	5%	5 216	6 967	12 183	127 154
STEQ*	312 855	-312 855	0	0	0	0	5%	0	0	0	0
SHAMSY	-152 668	0	-152 668	0	41 467	-111 201	-	0	0	0	-111 201
BAYA COMPANY		0	0	898 145	0	898 145	5%		44 907	44 907	853 237
Total	2 008 268	-312 855	1 695 414	992 475	41 467	2 729 356	5%	513 526	142 028	655 554	2 073 802

(*) : Au titre de l'exercice 2009, le groupe a comptabilisé à tort un écart d'acquisition positif sur les actions propres de la société mère (STEQ) pour un montant de 312 855 DT, qui a été corrigé au titre de l'exercice 2010 avec un retraitement de l'exercice précédent pour des besoins de comparabilité et ce conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11 relative aux modifications comptables.

Note 3: Immobilisations corporelles

Désignation	Valeur Brute 31/12/2009	Acquisitions 2010	Cession 2010	Reclassement	Valeur Brute 31/12/2010	Taux D'amort	Cumul Amort 31/12/2009	Sté entrée en périmètre	Dotation 2010	Régularisa tion sur cessions	En DT	
											Cumul Amort 31/12/2010	V.C.Nettes 31/12/2010
Terrain	7 465 968	2 246 025	-1 784 883	-168 600	7 758 509	0%	0	0	0	0	0	7 758 509
Constructions	1 771 327	0	0	168 600	1 939 927	5%	748 309	0	86 253	0	834 562	1 105 365
Mat de transport	1 088 014	653 939	-178 460	-55 832	1 507 661	20%	962 512	5 518	123 118	-136 190	954 959	552 702
MMB	284 226	60 824	-17 485	376	327 941	10%	200 836	3 168	32 448	-3 047	233 406	94 535
Mat Informatique	376 709	114 271	-16 862	1 435	475 554	33%	307 588	5 086	50 104	-5 347	357 430	118 124
Matériel & Outils	554 320	1 400 766	0	7 303	1 962 390	15%	197 151	0	37 804	0	234 955	1 727 435
Agencements & Aménagements	1 671 811	113 673	0	-156 493	1 628 992	10%	1 142 948	4 246	94 031	0	1 241 226	387 766
Immobilisations prises en leasing	1 372 699	675 836	-522 378	203 208	1 729 365	Linéaire sur la durée du contrat	576 000	8 568	436 922	-477 267	544 223	1 185 142
Immobilisations encours	2 931 525	3 972 869	0	0	6 904 394	0%	0	0	0	0	0	6 904 394
Total	17 516 599	9 238 203	-2 520 067	-3	24 234 732		4 135 345	26 586	860 681	-621 850	4 400 761	19 833 971

Note 4: Immobilisations financières

Société émettrice	Situation 31/12/2009			Société entrée en périmètre		Sté Sortie du périmètre		Acquisition 2010		Cession 2010		Situation 31/12/2010		
	Actions	Valeur	Provision	Action s	Valeur	Actions	Valeur	Actions	Valeur	Actions	Valeur	Actions	Valeur	Provision
TANIT-ALGER	21 548	728 190										21 548	728 190	0
CASA-TANIT	5	493	493									5	493	493
SITEL	3 730	106 600	106 600									3 730	106 600	106 600
DAR EDDOHN	500	50 000	50 000									500	50 000	50 000
BTS	800	8 000										800	8 000	0
JNAYNET MONFLEURY	25 000	343 750	183 875									25 000	343 750	183 875
JNAYNET EL MANAR								150 215	8 000 000			150 215	8 000 000	0
TOUTALU	3	30								-2	-20	1	10	0
MERIDIANA	18 436	546 461						146 481	3 064 297			164 917	3 610 758	0
WELCOME	11 300	79 000	33 000						13 000			14 300	92 000	63 220
ALWIFEK ALIFRIQUE						1 800	195 804					1 800	195 804	0
JAEGER	28 000	280 000	31 949									28 000	280 000	63 898
JNAYNA	2 625	262 500										2 625	262 500	0
PATRIMOINE	50	5 000		-50	-5 000							0	0	0
PALMA	64 265	736 343	286 061					47 479	535 636	-14 025	-160 474	97 719	1 111 505	632 517
STEG ENERGIE RENOUVELABLE								5 000	12 500			5 000	12 500	0
JAWAHER CITY	0	0						500	5 000			500	5 000	0
NAKCHA	0	0						2 000	20 000			2 000	20 000	0
ST1: Titres de Participation	179 262	3 146 368	691 978	-50	-5 000	1 800	195 804	346 675	11 650 432	-14 027	-160 494	513 660	14 827 111	1 100 603
Créance rattachés à des participations PALMA													11 791	0
Prêts aux personnels		99 424	5 544										62 953	1 200
Cautionnements		104 125	3 100										394 026	130 837
ST2: Autres Immobilisations financières		203 549	8 644										468 770	132 037
Total des Immobilisations financières		3 349 917	700 623										15 295 880	1 232 642

Note 5: Autres Actifs Non Courants :

<i>En DT</i>			
Désignations	Solde 31/12/2010	Solde 31/12/2009	Variation
Frais Préliminaires	159 864	44 511	115 353
Actif d'impôt différé	208 521	188 291	20 230
Total	368 385	232 802	135 583

Note 6: Stocks

<i>En DT</i>			
Désignations	Solde 31/12/2010	Solde 31/12/2009	Variation
Stocks Marchandises & Terrain	20 808 906	17 668 888	3 140 019
Provision sur stocks de Marchandises	-2 117 592	-1 757 751	-359 841
Stocks travaux encours	526 243	421 359	104 884
Provision sur stocks de travaux encours	0	0	0
Totaux	19 217 558	16 332 496	2 885 062

Note 7: Clients et comptes rattachés

<i>En DT</i>			
Désignations	Solde 31/12/2010	Solde 31/12/2009	Variation
Clients ordinaires	10 737 073	10 257 791	479 282
Clients effets à recevoir	1 328 771	1 763 477	-434 706
Clients Chèques à encaisser	2 277 146	4 496 329	-2 219 182
Clients douteux	1 685 730	1 435 822	249 908
Provision pour dépréciation des comptes clients	-2 823 740	-2 721 832	-101 908
Totaux	13 204 981	15 231 587	-2 026 606

Note 8: Autres actifs courants

<i>En DT</i>			
Désignations	Solde 31/12/2010	Solde 31/12/2009	Variation
Etat Impôts et Taxes	2 617 872	1 587 456	1 030 420
Avances et Acomptes aux personnels	165 866	94 460	71 405
Débiteurs divers	280 453	102 224	178 229
Avances fournisseurs	1 564 158	1 889 812	-325 654
Compte d'attente	12 406	104 481	-92 075
Charges constatées d'avance	320 918	344 678	-23 760
Produits à recevoir	505 990	415 280	90 710
Provisions	-701 603	-233 938	-467 665
Totaux	4 766 058	4 304 454	461 609

Note 9: Placements et autres actifs financiers

Société émettrice	<i>Situation au 31/12/2010</i>		
	Valeur	Provisions	Valeur Nettes
Titres GRANADA	4 994 669	0	4 994 669
Titres COPMER	150 000	150 000	0
Titres SICAV	360 665	0	360 665
Titres Tunisie Placement	6 225	6 225	0
Placements Courants	2 198	0	2 198
Placements auprès des sociétés du groupe	1 557 431	0	1 557 431
Totaux	7 071 188	156 225	6 914 963

Note 10: Liquidités et équivalents de liquidités

<i>En DT</i>			
Désignations	Solde 31/12/2010	Solde 31/12/2009	Variation
Effets remis à l'encaissement	6 277	51 810	-45 533
Effets remis à l'escompte	43 692	111 626	-67 933
Banques	1 032 966	769 775	263 191
Caisses	58 584	14 068	44 516
Totaux	1 141 520	947 280	194 240

Note 11: Capitaux propres

La situation nette du groupe est passée de 18 014 485 Dinars au 31-12-2009 à 19 086 772 Dinars au 31-12-2010, soit une amélioration de 5,95%.

11-1 : Le capital social est réparti, au 31-12-2010, comme suit :

<i>En DT</i>			
Actionnaires	Nombre d'actions	Part en MDT	Part en %
Famille AREM	814 427	4 072 135	58,17%
Sociétés du Groupe AREM	467 265	2 336 325	33,38%
Divers	118 308	591 540	8,45%
Total	1 400 000	7 000 000	100%

11-2 : Les réserves consolidées se détaillent comme suit :

Désignations	Solde 31/12/2010	Solde 31/12/2009	Retraitemet (**)	Solde 31/12/2009 Retraité
Réserves consolidées	12 104 960	9 585 083	-	9 585 083
Avoirs du groupe(*)	(2 842 318)	(1 197 133)	(312 854)	(1 509 987)
Réserves consolidées nettes	9 262 642	8 387 950	(312 854)	8 075 096

(*) : Les avoirs du groupe représentent la part de capital dans la société mère (STEQ) détenue par les sociétés du groupe (EXPRESS ASCENSEUR, KOKET et BAYA COMPANY) ainsi que la société mère elle-même.

(**) : Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11 relative aux modifications comptables, une correction d'erreur a été opérée au 31/12/2010 d'une manière rétrospective en ajustant les capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives au 31/12/2009 ont été retraitées. Le retraitement opéré résulte du fait que le groupe a comptabilisé à tort un écart d'acquisition positif sur les actions propres de la société mère (STEQ) pour un montant de 312 854 DT.

Note 12: Intérêt des minoritaires

Sociétés	Part des minoritaires 2010		Part des minoritaires 2009	
	Réserves	Résultat	Réserves	Résultat
STEQ	-81 639	33 321	-59 959	28 142
PIMA	764 002	136 262	904 646	60 501
EXPRESS ASCENSEUR	709 632	198 524	677 622	217 333
EXPRESS INTERNATIONALE	30 000	0	30 000	0
KOKET	507 344	-44 535	708 209	-20 742
MAISON TEMIMI	-23 267	-51	-22 270	0
SHAMSY	105 000	25 751	908	3 680
TUBTEC	99 884	0	100 000	-147
BATIMA	-2 017	1 478	0	-302

BAYA COMPANY	-54 694	-48 602	0	0
EXPERT OTO	32 281	1 128	0	0
BAYA DISTRIBUTION	0	-696	0	0
BAGNOLE	5 000	-271	0	0
PATRIMOINE	67 190	79	0	0
WIFEK TRAVAUX LIBYE	0	0	122 475	20 890
TOTAL	2 158 718	302 387	2 461 630	309 354
Part des minoritaires	2 461 106		2 770 985	

Note 13: Emprunts*En DT*

Désignations	Solde 31/12/2010	Solde 31/12/2009	Variation
Emprunt BIAT	8 967 915	5 816 073	3 151 842
Emprunt STB	1 420 000	0	1 420 000
Emprunt BH	627 346	744 535	-117 189
Emprunt AMEN BANK	12 551 683	2 567 249	9 984 434
Emprunt ATTIJARIBANK	600 000	700 000	-100 000
Emprunt TQB	234 000	534 000	-300 000
Emprunt CNSS	0	3 000	-3 000
Dettes envers les sociétés de Leasing	706 143	381 203	324 941
Total	25 107 087	10 746 060	14 361 027

Note 14 : Passifs d'impôt différé*En DT*

Désignations	Solde 31/12/2010	Solde 31/12/2009	Variation
Passif d'impôt différé	46 898	3 476	43 423
Total	46 898	3 476	43 423

Note 15: Provisions*En DT*

Désignations	Solde 31/12/2010	Solde 31/12/2009	Variation
Provisions pour risques et charges	399 576	273 265	126 311
Total	399 576	273 265	126 311

Note 16:Fournisseurs et comptes rattachés*En DT*

Désignations	Solde 31/12/2010	Solde 31/12/2009	Variation
Fournisseurs d'exploitation	7 380 968	8 399 272	-1 018 304
Fournisseurs factures non parvenues	169 173	89 809	79 364
Fournisseurs d'exploitation EAP	2 972 336	2 971 730	606
Fournisseurs d'immobilisations	682 130	356 060	326 070
Total	11 204 608	11 816 872	-612 264

Note 17: Autres passifs courants*En DT*

Désignations	Solde 31/12/2010	Solde 31/12/2009	Variation
Etat Impôts et taxes	675 570	221 378	454 192
CNSS	383 749	120 161	263 587
Créditeurs divers	1 058 615	1 014 505	44 110
Personnels et comptes rattachés	657 116	674 097	-16 981

Produits constatés d'avance	9 230	0	9 230
Clients: avances et acomptes/ Ristourne Clients	2 421 766	1 423 360	998 405
Associés, dividendes à payer	358 815	61 311	297 504
Charges à payer	291 937	265 606	26 331
Provisions risques de change et risques fiscal	519 698	366 807	152 891
Total	6 376 496	4 147 226	2 229 270

Note 18: Concours bancaires et autres passifs financiers

<i>En DT</i>			
Désignations	Solde 31/12/2010	Solde 31/12/2009	Variation
Emprunt à moins d'un an	8 216 620	8 900 796	-684 176
Crédit financement droit de douane	2 293 633	2 400 515	-106 882
Crédit financement devises	2 392 764	576 696	1 816 068
Intérêts courus sur emprunts	118 445	133 805	-15 360
ST1: Autres passifs financiers	13 021 462	12 011 811	1 009 651
Banques	4 282 078	1 917 751	2 364 328
Effets escomptés non encore échus	14 010	584	13 426
ST2: Concours bancaires	4 296 088	1 918 335	2 377 754
Total	17 317 550	13 930 145	3 387 405

Note 19: Revenus

Le chiffre d'affaires du groupe est comptabilisé net des rabais, remises et ristournes accordés aux clients. Il se détaille entre les différentes filiales du groupe comme suit :

Désignations	Solde 31/12/2010		Solde 31/12/2009		Variation	
	En DT	En %	En DT	En %	En DT	En %
STEQ	38 781 560	44,32%	38 692 720	49,36%	88 840	0,97%
SHAMSY	4 445 080	5,08%	2 246 053	2,87%	2 199 027	24,10%
PIMA	25 938 469	29,64%	21 709 975	27,70%	4 228 494	46,34%
EXPRESS-ASCENSEUR	15 892 383	18,16%	14 345 095	18,30%	1 547 288	16,96%
WIFEK AFRIQUE TRAVAUX (LIBYE)	0	0,00%	1 390 378	1,77%	-1 390 378	-15,24%
MAISON TEMMIMI	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
KOKET	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
TUBTEC	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
BATIMA	162 126	0,19%	0	0,00%	162 126	1,78%
BAYA DISTRIBUTION	485 543	0,55%	0	0,00%	485 543	5,32%
EXPERT OTO	294 975	0,34%	0	0,00%	294 975	3,23%
PATRIMOINE	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
EXPRESS INTERNATIONALE	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
BAYA COMPANY	1 508 332	1,72%	0	0,00%	1 508 332	16,53%
BAGNOLE	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
TOTAL	87 508 469	100%	78 384 221	100%	9 124 248	100,00%
Chiffre d'affaires intra-groupe	-44 801		-9 243			0,00%
Chiffre d'affaires consolidé	87 463 667	100%	78 374 978	100%	9 124 248	100%

Note 20: Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

VENTILLATION

Nature des charges	Montant	Coût des Ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges d'exploitation
Variations des stocks	-3 244 436	-3 244 436	0	0	0
Achats stockés	70 985 938	70 985 938	0	0	0
Achats non stockés	1 026 455	0	307 936	718 518	0
Services extérieurs	915 845	0	457 922	457 922	0
Autres services extérieurs	2 994 349	0	1 197 740	1 796 610	0
Charges de personnel	5 905 912	0	1 771 774	4 134 138	0
Impôts, taxes et versement assimilés	307 685	0	0	0	307 685
Dotation aux amortissements et aux résorptions	1 057 935	0	528 967	528 967	0
Dotation aux provisions pour risques et charges	115 395	0	0	0	115 395
Dotation aux provisions pour dépréciation des comptes clients	1 099 887	0	0	0	1 099 887
Dotation aux provisions pour dépréciation des comptes stocks	1 130 104	0	0	0	1 130 104
TOTAL	82 295 069	67 741 502	4 264 339	7 636 156	2 653 072

Note 21: Autres produits d'exploitation

Sont présentées au niveau de cette rubrique, principalement les loyers des immeubles ainsi que l'avance sur la taxe de formation professionnelle prévue la loi 2007-69 du 27 décembre 2007.

Note 22: Charges financières nettes

Sont présentés au niveau de cette rubrique, les intérêts relatifs aux emprunts contractés, les provisions sur les immobilisations financières et les moins values sur cession des immobilisations financières.

Note 23: Produit des placements

Sont présentés au niveau de cette rubrique les produits provenant des participations du groupe STEQ.

Note 24: Autres gains ordinaires

Sont présentées au niveau de cette rubrique, principalement les reprises sur provisions (pour un montant total de 1 616 610 DT) ainsi que les produits sur cession des immobilisations (pour un montant total de 231 370 DT).

Note 25: Autres pertes ordinaires

Sont présentées au niveau de cette rubrique, entre autres les pertes sur cession d'immobilisations ainsi que les pénalités de retard.

Note 26 : Flux de trésorerie

La trésorerie du groupe « STEQ » a été soldée au 31 décembre 2010 pour -3 140 559 DT contre -970 471 DT au 31 décembre 2009 ; soit une variation négative de 2 170 087 DT, se ventilant ainsi :

Désignation	NOTE	31/12/2010	EN DT
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	26.1	3 959 005	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	26.2	-16 115 507	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	26.3	10 158 728	
Variation de trésorerie due au changement du périmètre de consolidation	26.3	-172 313	
TOTAL		-2 170 087	

26-1 Flux de trésorerie liés à l'exploitation :

Les flux provenant des activités d'exploitation, en tenant compte des ajustements relatifs aux opérations inter-groupe, sont répartis entre les sociétés du groupe comme suit :

ENDT

Désignation	STEQ	BAYA COMPANY	PIMA	EXPRESS ASC	EXPRESS INTER	KOKET	SHAMSY	TUBTEC	BATIMA	MAISON TEMIMI	BAGNOLE	BAYA DISTRIBUTION	EXPERT OTO	PATRIMOINE	GROUPE
Encaissements reçus des clients	48 005 724	2 974 252	28 880 955	17 383 199	0	382 423	4 509 607	0	128 083	0	0	418 958	21 471	0	102 704 673
Sommes versées aux fournisseurs	-29 854 504	-5 073 262	-22 510 882	-11 203 700	0	-21 582	-4 524 939	-90 781	-223 953	0	0	-332 878	-14 275	-894	-73 851 650
Sommes versées aux personnels et organismes sociaux	-1 867 616	-243 919	-1 165 405	-1 691 855	0	0	-174 784	0	0	0	0	0	-3 646	0	-5 147 224
Commissions & Intérêts payés	-1 582 068	-159 602	-473 146	-203 038	0	-442 313	-150 155	-85 811	-3 918	0	-12	-2 224	-986	-102	-3 103 376
Paiement à l'Etat	-10 110 098	-65 389	-3 521 611	-2 498 163	-170	-21 688	-107 745	-171 314	-51 131	0	0	-90 495	0	-22 137	-16 659 940
Impôts payés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres Encaissements	152 474	186 000	692 220	106 977	0	387 813	50 830	176 291	0	0	0	0	0	0	1 752 605
Autres Décaissements	-28 806	-38 000	-1 584 868	-9 904	0	0	-73 310	0	-229	0	0	-965	0	0	-1 736 083
TOTAL	4 715 106	-2 419 920	317 264	1 883 516	-170	284 653	-470 496	-171 615	-151 148	0	-12	-7 604	2 564	-23 133	3 959 005

26-2 Flux de trésorerie liés à l'investissement :

Les flux provenant des activités d'investissement, en tenant compte des ajustements relatifs aux opérations inter-groupe, sont répartis entre les sociétés du groupe comme suit :

ENDT

Désignation	STEQ	BAYA COMPANY	PIMA	EXPRESS ASC	EXPRESS INTER	KOKET	SHAMSY	TUBTEC	BATIMA	MAISON TEMIMI	BAGNOLE	BAYA DISTRIBUTION	EXPERT OTO	PATRIMOINE	GROUPE
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-3 661 160	-628	-100 098	-323 928	4 397	-1 635	48 761	-1 426 457	0	0	0	0	-862	0	-5 567 925
Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières	-7 783 798	-20 000	-315 000	-836 903	0	-5 339 000	-30 000	0	0	0	0	0	-5 000	0	-14 329 701
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	94 390	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	94 390
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	3 188 263	0	10 658	50 000	62 808	376 000	0	0	0	0	0	0	0	0	3 687 729
Dividendes encaissés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	-8 162 306	-20 628	-404 440	-1 110 831	58 411	-4 964 635	-78 761	-1 426 457	0	0	0	0	-5 862	0	-16 115 507

26-3 Flux de trésorerie liés au financement :

Les flux provenant des activités de financement, en tenant compte des ajustements relatifs aux opérations inter-groupe, sont répartis entre les sociétés du groupe comme suit :

ENDT

Désignation	STEQ	BAYA COMPANY	PIMA	EXPRESS ASC	EXPRESS INTER	KOKET	SHAMSY	TUBTEC	BATIMA	MAISON TEMIMI	BAGNOLE	BAYA DISTRIBUTION	EXPERT OTO	PATRIMOINE	GROUPE
Encaissements suite à l'émission d'actions	10 569	500 000	0	0	0	0	200 000	200 000	0	0	10 000	100 000	100 000	0	1 120 569
Dividendes et autres distributions	-762 246	0	0	-5 040	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-767 286
Encaissements provenant d'emprunts	29 864 945	700 000	3 268 642	1 172 550	0	9 067 000	11 398 151	1 420 000	0	0	0	81 877	0	0	56 973 164
Remboursement d'emprunts	-25 859 016	0	-3 073 115	-1 752 214	0	-4 581 342	-11 924 832	0	0	0	0	0	0	0	-47 190 519
Autres Encaissements	1 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 000	23 200
Autres Décaissements	-400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-400
TOTAL	3 255 051	1 200 000	195 527	-584 704	0	4 485 658	-326 682	1 620 000	0	0	10 000	181 877	100 000	22 000	10 158 728

**SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT «STEQ»
5, RUE 8603- ZONE INDUSTRIELLE CHARGUIA I – TUNIS**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la Société Tunisienne d'Equipement "STEQ" arrêtés au 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Nous avons audité les états financiers consolidés de la Société Tunisienne d'Equipement "STEQ" tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total de capitaux propres consolidés de 19 075 993 DT y compris un bénéfice consolidé de 2 813 351 DT au 31 décembre 2010. Ces états financiers consolidés ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés de la Société Tunisienne d'Equipement "STEQ", arrêtés au 31 décembre 2010, ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les organes de direction et d'administration de la société, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour fonder notre opinion, à l'exception du point suivant :

01- La consolidation des sociétés appartenant au périmètre de consolidation de la STEQ : SHASY, KOKET, MAISON TMIMI, EXPRESS INTERNATIONAL, TUBTEC, BATIMA, PATRIMOINE et BAYA COMPANY a été faite sur la base des états financiers provisoires pour l'exercice clos le 31 décembre 2010. Par conséquent, nous n'avons pas pu effectuer les diligences édictées par les normes relatives à la consolidation et par l'article 471 du code des sociétés commerciales. La prise en compte ultérieurement des états financiers définitifs pourrait donner lieu à des valeurs différentes.

A notre avis, sous réserve de l'effet des résultats des sociétés sus-précisées, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble des sociétés appartenant au périmètre de consolidation de la Société Tunisienne d'Equipement "STEQ", ainsi que des résultats de leurs opérations et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, à l'exception de l'incidence de la réserve ci-dessus citée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2010.

Tunis, le 9 Juin 2011

Le commissaire aux comptes
Fethi NEJI